

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AB FINANCES » en abrégé « AB.F »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE

TERMINUS 81/82 non loin de la SGCI, Lot 4299, Ilot 335

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AB FINANCES » en abrégé « AB.F

»

Objet : Transfert électronique d'argent, Diverses prestations. Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- -et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
TERMINUS 81/82 non loin de la SGCI, Lot 4299, Ilot 335

Dirigeant(s) Mme DERA MAMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11715 du 21/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73238/GTCA/RC/2022 du 21/12/2022

